



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-132594>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-132594**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Sénat - DAPJ

Forme juridique de l'acheteur : Autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Jardin du Luxembourg - collecte sélective des déchets et diverses opérations d'entretien et de nettoyage

Description : La présente consultation a pour objet la passation d'un marché de services, relatif à la collecte sélective des déchets générés par les usagers du Jardin du Luxembourg, ainsi que diverses opérations d'entretien et de nettoyage dans le Jardin du Luxembourg (Paris VIe). Une description complète des prestations attendues figure au cahier des clauses particulières (CCP) du présent marché.

Identifiant de la procédure : ff036135-87ff-46b8-a7a3-859330171037

Identifiant interne : SENAT-DAPJ_2025_033

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : L'exécution du présent marché débute, sous réserve de sa notification, à la date indiquée dans l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations, prévu à titre indicatif le 15 mars 2026. La durée du marché est d'un an tacitement reconductible trois fois, soit une durée totale maximale de quatre ans. En application de l'article R. 2112-4 du code de la commande publique, la reconduction du marché est tacite. Le pouvoir adjudicateur peut décider de ne pas le reconduire à condition d'en informer, par lettre recommandée avec avis de réception, le titulaire au moins trois mois avant la date de fin de la période concernée. Le titulaire ne peut s'opposer à la reconduction. Le recours à un ou plusieurs co-traitants dans le cadre d'un groupement est autorisé. En cas de groupement, celui-ci devra être solidaire ou conjoint avec désignation d'un mandataire

solidaire. En cas de groupement conjoint, l'obligation de désignation d'un mandataire solidaire se justifie par la nécessité d'assurer une parfaite coordination de prestations étroitement interdépendantes. Les candidats doivent justifier qu'ils disposent des capacités économiques et financières ainsi que des capacités techniques et professionnelles nécessaires à l'exécution du marché. Conformément à l'article R. 2142-3 du code de la commande publique, les candidats peuvent avoir recours aux capacités d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens qui les unissent. Les conditions d'acceptation et d'agrément des conditions de paiement des sous traitants éventuels sont fixées au cahier des clauses administratives particulières. Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date de remise des offres. En application de l'article R. 2161-5 du code de la commande publique, les candidats dont l'offre nécessite d'être précisée pourront être auditionnés, dans les locaux de la Direction de l'Architecture, du Patrimoine et des Jardins ou par visioconférence, ou sollicités par écrit via la plateforme PLACE. Ces demandes visent exclusivement à permettre aux soumissionnaires de préciser la teneur de leur offre. Elles ne donneront pas lieu à négociation. La visite du site est fortement recommandée. À l'issue de la visite, une attestation sera délivrée. L'accès à la visite sera conditionné par l'accomplissement des formalités usuelles d'accueil et de sécurité ; en particulier, la présentation d'une pièce d'identité officielle en cours de validité sera exigée. Une seule visite par candidat est autorisée, avec trois représentants au maximum. Il est fortement recommandé que soit présent le chef de projet présumé. Les candidats souhaitant visiter le site sont invités à prendre rendez-vous par téléphone au 01 42 34 22 10 au plus tard cinq jours calendaires avant la date limite de remise des offres, puis à confirmer l'identité des participants par courriel à marches-apj@senat.fr.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90500000 Services liés aux déchets et aux ordures

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90511000 Services de collecte des ordures

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 833,333 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le soumissionnaire produira un dossier de candidature comprenant les pièces précisées ci dessous : 1) La lettre de candidature et d'habilitation du candidat : imprimé DC1, dûment complété et comportant une adresse électronique valide à laquelle pourra être envoyée toute correspondance relative à la présente consultation. En cas de candidatures groupées, une seule lettre de candidature sera établie pour l'ensemble du groupement ; elle sera renseignée et signée par tous les membres du groupement ; elle précisera la nature du groupement et désignera un mandataire. 2) La déclaration du candidat : imprimé DC2 , dûment complété et accompagné, si le candidat est en redressement judiciaire, de la copie du ou des jugements prononcés à cet effet, justifiant qu'il a été habilité à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché. 3) Si elle ne figure pas dans le DC1, une déclaration sur l'honneur, dûment signée, justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique. 4) Une déclaration sur l'

honneur, dûment signée, justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus par le règlement (UE) n°2022/576 du Conseil du 8 avril 2022 modifiant le règlement (UE) n°833/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine. 5) S'ils ne figurent pas dans le DC2, le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires relatif aux prestations faisant l'objet de la catégorie concernée réalisés par l'entreprise au cours des trois derniers exercices disponibles. 6) Une preuve d'assurance pour les risques professionnels en cours de validité (responsabilité civile). 7) Une plaquette de présentation générale de l'entreprise indiquant notamment les références générales et les effectifs moyens annuels du candidat pour les trois dernières années, ainsi qu'un organigramme. 8) Les références de l'entreprise pour des prestations comparables à celles faisant l'objet du présent marché. Ces références doivent être datées, précises, chiffrées et vérifiables (identification du site, coordonnées d'un correspondant, date de réalisation et descriptif). 9) Tout document permettant d'apprécier les capacités économiques et financières ainsi que les capacités techniques et professionnelles du candidat. Lorsque le candidat se présente sous la forme d'un groupement, chaque membre du groupement doit fournir les pièces susmentionnées à l'exception de la lettre de candidature (imprimé DC1) qui est commune à l'ensemble des membres du groupement, renseignée et signée par chacun. Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour présenter sa candidature, il doit produire, pour chacun d'eux, chacune des pièces susmentionnées. S'il envisage de recourir à la sous-traitance, il doit produire une déclaration de sous-traitance, sous la forme de l'imprimé DC4, dûment complété et signé par lui-même et par le sous traitant envisagé. Les documents constituant les éléments de l'offre comme de la candidature devront être transmis en format PDF, à l'exception de la décomposition du prix globale et forfaitaire (DPGF) et du bordereau de prix unitaires (BPU), obligatoirement en format EXCEL.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Jardin du Luxembourg - collecte sélective des déchets et diverses opérations d'entretien et de nettoyage

Description : La présente consultation a pour objet la passation d'un marché de services, relatif à la collecte sélective des déchets générés par les usagers du Jardin du Luxembourg, ainsi que diverses opérations d'entretien et de nettoyage dans le Jardin du Luxembourg (Paris VIe). Une description complète des prestations attendues figure au cahier des clauses particulières (CCP) du présent marché.

Identifiant interne : SENAT-DAPJ_2025_033

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90500000 Services liés aux déchets et aux ordures

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90511000 Services de collecte des ordures

Options :

Description des options : La durée du marché est d'un an tacitement reconductible trois fois, soit une durée totale maximale de quatre ans. En

application de l'article R. 2112-4 du code de la commande publique, la reconduction du marché est tacite. Le pouvoir adjudicateur peut décider de ne pas le reconduire à condition d'en informer, par lettre recommandée avec avis de réception, le titulaire au moins trois mois avant la date de fin de la période concernée. Le titulaire ne peut s'opposer à la reconduction.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 833,333 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Le marché sera attribué au candidat ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères suivants : - le prix : 65 %, apprécié en fonction d'un montant correspondant à la somme du forfait pour les prestations quotidiennes et hebdomadaires et d'un détail quantitatif estimatif pour les prestations prévues dans le bordereau de prix unitaires ; - la valeur technique : 35 %, appréciée, sur la base des réponses apportées au cahier des réponses attendues, au regard des sous-critères suivants : o les moyens humains affectés à la réalisation des prestations : 35 % de la note du critère de la valeur technique ; o les matériels de collecte et consommables prévus pour la réalisation des prestations et leur impact environnemental : 50 % de la note du critère de la valeur technique ; o les délais de prévenance en cas de besoin supplémentaire exprimé par le Sénat : 15 % de la note du critère de la valeur technique.

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 02/01/2026 à 17:00

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requisite

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/01/2026 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Délai de référé précontractuel : 11 jours ;
délai de référé contractuel : 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ;
délai de pleine juridiction : 2 mois ; délai de recours pour excès de pouvoir : 2 mois.

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Sénat - DAPJ

Numéro d'enregistrement : 11000002300017

Adresse postale : 15 rue de Vaugirard

Ville : PARIS

Code postal : 75006

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : marches-apj@senat.fr

Téléphone : 0142342210

Adresse internet : www.senat.fr

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : PARIS

Code postal : 75004

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : +33144594400

Adresse internet : <https://paris.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 4afdf93c-5d49-49e0-a741-7d2ec2d0f93c - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 02/12/2025 à 09:50

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/12/2025